

À Quimper, la colère des gens du voyage contre Dragon 29



Les caravanes des gens du voyage sont installées juste derrière les arbres en bordure de l'aire d'atterrissage. Le Sdis assure que les procédures de vol et d'atterrissage ont été respectées dimanche. (Le Télégramme/Yves Madec)

🕒 Lecture : 3 minutes

Le passage, dimanche 20 septembre, de Dragon 29 sur l'hélicoptère des pompiers de Quimper a fortement déplu aux gens du voyage installés illégalement sur la parcelle voisine. Au retour, l'hélicoptère a dû atterrir à Pluguffan.

Basé à l'aéroport de Pluguffan, l'équipage de Dragon 29 se rend fréquemment sur l'aire d'atterrissage quimpéroise afin d'embarquer un pompier plongeur sauveteur. Rouage indispensable aux secours en mer ou en milieu périlleux, ce qui explique d'ailleurs sa présence permanente l'été à la base de la Sécurité civile.

Dimanche, vers midi, Dragon 29 a donc embarqué un sapeur quimpérois dans le cadre d'un treuillage sur un bateau. Ce n'est qu'au retour de Brest, après avoir déposé la victime à la Cavale Blanche, que l'équipage a été surpris d'apprendre qu'il lui était « conseillé » de ne pas déposer le plongeur au centre de secours, mais à Pluguffan, où une navette irait le chercher. Stupéfaction dans l'habitacle.

Échanges tendus avec les pompiers

Ce qu'ils ignoraient, c'est qu'après leur décollage, une délégation de gens du voyage, installés illégalement sur un terrain municipal en bordure de piste depuis plus d'un mois, s'était rendue à la caserne quimpéroise, réclamant le remboursement des dégâts. Selon nos informations, les échanges auraient été très tendus avec les pompiers présents et des menaces auraient été proférées en cas de retour de l'hélicoptère.



(Photo d'archive/Yves Madec)

« Ils ont fait exprès »

Jean-Charles Daubert, pasteur quimpérois et présent dans le camp dimanche s'en explique. « Nous sommes juste à côté de l'aïre, mais dimanche l'hélicoptère est venu au-dessus des caravanes et il est resté, ils ont fait exprès, assure-t-il. Cela a fait un sacré coup de vent. Ce n'est pas la première fois. Résultats, des auvents et des tables se sont envolés, des carreaux de fenêtres ont été cassés, des lits posés sur des supports extérieurs sont tombés. Ce n'est pas normal d'agir ainsi. Nous sommes allés faire la remarque à la caserne, pas des menaces. Il n'y aura pas de plainte ».

Le pasteur ne nie pas l'occupation illégale du site. « Nous serons partis dans une semaine, mais c'est à chaque fois pareil, on gêne tout le monde, il n'y a pas de place pour nous. C'est pour ça qu'ils ont fait exprès ».

Médiation en cours

Une accusation réfutée par le pilote de l'hélicoptère, qui ne décollerait toujours pas ce lundi. « C'est inimaginable d'entraver des moyens de secours, peste-t-il, on marche sur la tête. La piste a été réalisée spécifiquement pour nous, les arbres sont dégagés sur un côté pour que Dragon puisse faire ses procédures. Le vent était assez fort, le manuel de vol prévoit une trajectoire sécurisée au-dessus du camp. Impossible de faire autrement, cela sécurise l'aéronef et ceux en dessous en cas de panne ou de boule de feu. En décollant, nous sommes partis en marche arrière pour voir la piste et nous poser en cas de souci ».



(Photo d'archive/Yves Madec)

Cet épisode pouvait laisser craindre des conséquences fâcheuses pour la suite. Se priver du transfert du plongeur à la base de Quimper impliquerait de l'attendre à Pluguffan, ce qui ferait perdre près de 30 minutes pour chaque intervention nautique. Mais d'autres atterrissages ont finalement eu lieu ces dernières heures.

Dans un souci d'apaisement, la direction du Service départemental d'incendie et de secours du Finistère, qui assure que les procédures de vol et d'atterrissage ont été respectées dimanche, évoque une médiation avec les gens du voyage en concertation avec la police, venue sur place dimanche. « Il a été proposé de déplacer les caravanes gênées », nous a-t-on fait savoir.